

| | |
|---------------------|--|
| Zeitschrift: | Cahiers d'archéologie romande |
| Herausgeber: | Bibliothèque Historique Vaudoise |
| Band: | 112 (2009) |
| Artikel: | Rituels funéraires chez les sédunes : les nécropoles du second âge du fer en Valais central (IVe - Ier siècle av. J.-C.) |
| Autor: | Curdy, Philippe / Mariéthoz, François / Pernet, Lionel |
| Anhang: | Annexe 2 : les monnaies des sépultures sédunes (fouilles récentes) |
| Autor: | Geiser, Anne |
| DOI: | https://doi.org/10.5169/seals-836058 |

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 23.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ANNEXE 2

LES MONNAIES DES SÉPULTURES SÉDUNES (FOUILLES RÉCENTES)*

Anne Geiser

COMMENTAIRE ET INTERPRÉTATION

LA RÉPARTITION SPATIALE

Les tombes à monnaies s'avèrent rares au nord des Alpes. En Valais, les occurrences les plus anciennes se situent à Sion, Sous-le-Sex (tombes 539 et 547). Chacun de ces ensembles comprend une obole unique d'imitation massaliote. D'autres, plus récents, renferment respectivement une monnaie (Bramois tombe 8) et une bourse de 30 pièces vénagres ou valaisannes (Passage de la Matze tombe 1)³⁴³. Ces ensembles funéraires se subdivisent en deux groupes³⁴⁴.

Groupe 1

Le premier groupe comprend les deux tombes à obole, les plus anciennes localisées dans la nécropole de Sous-le-Sex, auquel nous ajoutons une obole découverte hors contexte sur le site même de Sous-le-Sex.

La tombe 539 renfermait le squelette d'une jeune femme adulte (18-30 ans); elle est datée de LT C2-Dia (fibules). La pièce (4215) en argent de type obole massaliote, «atypologique» et anépigraphe, était placée dans la bouche de la défunte³⁴⁵.

La tombe 547 renfermait un squelette de femme (37-53 ans); la sépulture est datée par les fibules de LT C2-Dia. L'bole (4739) recueillie au niveau de l'avant-bras droit était peut-être placée dans la main de la défunte. Il s'agit d'un type identique à d'autres exemplaires recueillis notamment dans une tombe à Lausanne, Vidy et dans le dépôt votif du Gd St-Bernard³⁴⁶.

La troisième obole découverte sur le site de Sous-le-Sex est fragmentaire. Récoltée en 1984, elle provient probablement d'un niveau de circulation beaucoup plus tardif (couche 1C, décapage 2, n° 675). Il s'agit d'un type difficilement reconnaissable (tête vraisemblablement à g./ légende non apparente). A défaut de certitudes d'identification, nous la classons avec les pièces des types B de Marseille³⁴⁷.

Groupe 2

Le second groupe réunit deux ensembles provenant l'un du centre-ville de Sion, l'autre de Bramois, localité située à proximité. Ce dernier concerne une imitation régionale de la drachme padane³⁴⁸. Les fouilles de l'automne 2004 ont mis au jour la tombe d'une femme adulte (45-65 ans), datée par une paire de fibules en bronze de LT Dib. La monnaie recueillie au niveau de la hanche droite, près de

* Nous remercions Suzanne FREY-KUPPER et François WIBLÉ pour les informations qu'ils nous ont communiquées.

³⁴³ Nous n'intégrons pas ici la tombe 4 du Petit-Chasseur qui a offert une monnaie républicaine en bronze, probablement un as à la légende DIVOS IVLIVS daté de 38 av. J.-C. (RPC 1, n° 620). *Supra*, p. 123 et KAENEL 1983, pp. 52-53.

³⁴⁴ Voir *supra* la localisation des sépultures.

³⁴⁵ SPM IV 1999, pp. 337-338 et *infra*, catalogue, n° 2.

³⁴⁶ SPM IV 1999, p. 329 et GEISER à paraître, n° 424.

³⁴⁷ *Infra*, fig. 1.

³⁴⁸ SPM IV 1999, pp. 337-338.

³⁴⁹ *Infra*, catalogue n° 1 et GEISER 1984, p. 91, n° 1-2 (verso : coin n° 1).

³⁵⁰ SPM IV 1999, pp. 337-338; MORET *et al.* 2000, pp. 10-17.

³⁵¹ GEISER 1984, pp. 71, 75-76, 91-96 et 100-104.

³⁵² Voir *supra*, note 2.

³⁵³ POLENZ (1982, p. 214) suppose qu'il s'agit d'épouses étrangères.

³⁵⁴ Berne, Engehalbinsel, Rossfeld 1950, tombes 5 et 10.

³⁵⁵ Vevey, En Crêteles, 1898, tombe 22.

³⁵⁶ Lausanne, Vidy 1989-1990, tombe 128-130, POLENZ 1982, pp. 197-198; KAENEL et MOINAT 1992, p. 30, fig. 10.b et e.

³⁵⁷ POLENZ 1982, pp. 205-211.

³⁵⁸ On connaît plusieurs imitations de l'obole dans la Vallée du Rhône, voir: ROLLAND 1970, pp. 105-115; DEROC 1983, pp. 63-72; LYON 1996, pp. 3-48; PY 2006, pp. 31-62.

³⁵⁹ GENTRIC 1981, pp. 13-17; BRENOT et BARRANDON 1988, p. 92; BRENOT 1990, pp. 29-30; PY 2006, pp. 31-62.

³⁶⁰ BN, pp. 13-14. n°s 577-656; ROLLAND 1961, pp. 109-113; BRENOT 1982, p. 191; PY 2006, pp. 31-62.

³⁶¹ Voir PY 1974, pp. 98-99; GENTRIC 1981, pp. 13-17; GENTRIC et LAGRAND 1981, p. 19; PY 1990, p. 109; PY 2006, pp. 31-62.

³⁶² Types A: PY 2006, pp. 31-36, types OBM 8 et OBM 9.

³⁶³ Equivalents: BN 577-592 et 733-742; LT 580; LYON 1996, pp. 30-31; types III-14, 15; DEPEYROT 1999, type 18; PY 2006, pp. 31-36-OBM 8. Apparition précoce dès le IV^e s. (Oppidum de la Roque de Viou, Gard).

³⁶⁴ Types B: PY 2006, pp. 37-54, OBM 10 et OBM 11.

³⁶⁵ Les plus anciennes remontent au III^e s. av. notre ère: PY 2006, pp. 36-54. Les plus récentes correspondent aux espèces des trésors d'Avignon, du Castelet: ROLLAND 1970, p. 111 et à la classe I.I.3. de Bollène: GENTRIC 1981, pp. 14-17. Plusieurs exemplaires proviennent d'horizons bien datés de l'oppidum de Nages (vers 50 av. notre ère): PY 1974, pp. 112-114. D'autres sont issus de trésors comme celui

l'avant-bras droit (BV04/T8-3), est une imitation des émissions de la plaine du Pô appartenant à la phase ancienne du monnayage valaisan ou vénérage³⁴⁹.

L'autre ensemble provient de la tombe 1 du Passage de La Matze avec 30 monnaies régionales tardives, imitations de la drachme padane³⁵⁰. La sépulture, extrêmement riche, est celle d'une jeune femme (20-25 ans), inhumée avec de nombreuses parures, fibules, bracelet, bague et anneaux de cheville. La défunte était accompagnée d'offrandes alimentaires déposées dans un plat et une bouteille en céramique.

L'agglomérat des 30 monnaies en bronze (SC98/4) se situait au bas de la partie droite de la cage thoracique. Ces 30 pièces se composent d'émissions de la fin de la série 2 et des trois dernières séries de la phase la plus récente du monnayage valaisan ou vénérage³⁵¹.

LA DISPOSITION DES MONNAIES DANS LA SÉPULTURE

Dans un cas, la pièce était placée dans la bouche (Sous-le-Scex tombe 539), alors que dans trois autres, à proximité de la main droite (Sous-le-Scex tombe 547, Bramois tombe 8 et Petit-Chasseur tombe 4). Deux tombes plus récentes montrent la présence d'une bourse accrochée à la ceinture. C'est un fait avéré pour l'ensemble de trente monnaies du Passage de La Matze, probable pour l'as de la République romaine de la tombe 4 du Petit-Chasseur (position près du bassin)³⁵².

Dans le cadre élargi de la Celtique, la plupart des oboles proviennent de tombes féminines³⁵³. Elles se situaient soit dans la bouche³⁵⁴, soit dans la main droite³⁵⁵, soit sur le thorax³⁵⁶. Ces facteurs culturels trouvent leurs parallèles exacts dans les contextes funéraires des populations sédunes.

Il est établi que ces pièces constituaient le payement du prix du passage dans l'au-delà. Il s'agit de pratiques exogènes, représentatives de coutumes méridionales, méditerranéennes: l'obole était versée par l'âme du défunt à Charon, le nocher des Enfers de la mythologie grecque, dont la fonction consistait à faire franchir le Styx aux âmes moyennant payement pour leur passage³⁵⁷.

LE GROUPE I: IMITATIONS DE L'OBOLE DE MARSEILLE

Typologie des oboles

L'attribution des différentes émissions de l'obole massaliote est difficile à établir. Il existe en Gaule et sur le territoire de la Suisse occidentale actuelle plusieurs productions dont la typologie et le style imitent les modèles de Marseille³⁵⁸.

Les émissions de la cité phocéenne présentent au droit Apollon, protecteur de la cité³⁵⁹. Au revers, une roue à quatre rayons est cantonnée des lettres grecques MA³⁶⁰. Ces pièces peuvent être subdivisées selon des critères typologiques, métropolitiques et par leur présence dans les trésors et les horizons datés des *oppida* du sud de la France³⁶¹.

Types A: Les oboles de Marseille de bon style à tête cornue³⁶² constituent les plus anciennes monnaies recueillies en Suisse occidentale. Il s'agirait d'émissions du IV^e au III^e siècle av. notre ère. Leur poids moyen se situe autour de 0,63 g³⁶³.

Types B: Des oboles plus récentes, où la tête d'Apollon est munie ou non de favoris³⁶⁴, présentent des négligences de frappe propres aux très nombreuses émissions de la fin du III^e au I^{er} siècle av. J.-C.³⁶⁵ Les coins plus grands que les flans font parfois disparaître en partie les critères distinctifs (Apollon et cercle de la roue) (OBM 10-11: 0,50-0,45 g). Ces monnaies sont de poids et de modules inférieurs à ceux des groupes précédents. S'agit-il d'oboles plus légères?³⁶⁶ Cela n'est pas exclu, mais leur

conservation est généralement mauvaise (poids moyen : 0,3 g et 9 mm de diamètre). Leur métrologie et leur facture médiocres parleraient aussi en faveur d'imitations.

Types C: D'autres types de pièces, recueillies exclusivement en Suisse occidentale, se révèlent être des imitations de l'obole de Marseille (types C.1 à C.6). Hormis l'exemplaire anépigraphe et «atypologique» (type C.1), nous classons ces émissions d'une part selon l'évolution des types par rapport aux modèles marseillais et, d'autre part, selon la présence de nouvelles créations typologiques (types C.2-C.6). Ces monnaies représentent au droit une tête stylisée à gauche (type C.2), à droite ou à gauche (types C.3, C.4 et C.6) ou à droite (type C.5). Certains de ces portraits rappellent ceux des statères d'or et d'argent de Suisse occidentale (types C.4 et C.5)³⁶⁷. Les légendes sont présentes (type C.2: MA rétrograde) ou absentes (types C.1, C.3 à C.6). La typologie des revers varie et est munie de décors qui s'éloignent progressivement du prototype marseillais (types C.4, C.5 et C.6) par la figuration d'une sorte de croix (types C.2 et C.3), d'une étoile à six branches, parfois cantonnées de globules, dont le centre est un point et dont les extrémités se terminent par la moitié d'un arc de cercle et un point (type C.4), d'un motif indéterminé ou floral (types C.5 et C.6). Les poids de ces imitations de l'obole de Marseille (types C.1 à C.6) paraissent encore moins importants que ceux des types A ou B (ca 0,2 g). Mais la plupart de ces pièces s'avèrent mal conservées ou fragmentaires.

Des oboles en contexte funéraire daté

Treize tombes laténienes de Suisse occidentale ont livré des oboles ou des imitations de l'obole de Marseille³⁶⁸; deux proviennent de la nécropole de Sion, Sous-le-Scex.

L'obole de Marseille récoltée dans la tombe 22 de Vevey, En Crêteiles date de LT C1 (type A)³⁶⁹. À partir de LT C2-D1, les monnaies issues de contextes funéraires en Suisse occidentale s'avèrent être généralement des imitations de l'obole de Marseille (sauf probablement à Berne, Engehalbinsel, Reichenbachstr. 87, 1998-1999, tombe 39)³⁷⁰. Trois tombes de LT C2 (Berne, Engehalbinsel-Aaregg et Rossfeld 1848 et 1950³⁷¹, Sion, Sous-le-Scex tombe 539) ont livré des imitations anciennes (type C.1 et C.2). Huit autres tombes de LT C2 ou LT C2-D1 renfermaient des imitations en contexte (Sion, Sous-le-Scex tombe 547, Lausanne, Vidy 1989, Berne 1998-1999) (C.4)³⁷².

Des oboles en dépôt votif daté ou non daté

Huit ensembles votifs renferment des oboles de Marseille ou des imitations de celles-ci (types C). Ils sont constitués d'un ou plusieurs dépôts antérieurs ou contemporains à LT D2a (Berne, Tiefenau type C.2; Marin-Epagnier, les-Bourguignonnes type C.5; Villeneuve, Noville types C.2 et C.3; La Sarraz, Le Mormont types C.2 et C.3)³⁷³. Un autre, recueilli dans un dépôt probablement un peu plus tardif, d'après son faciès numismatique est de peu postérieur au début de LT D2b (Marin-Epagnier, La Tène: types A)³⁷⁴. Les archéologues datent le dépôt de Berne, Tiefenau de LT C à LT D1-D2a et celui de Marin-Epagnier-La Tène de LT C au début de LT D2b. Les monnaies de la statue celte de Villeneuve, Noville offrent un *terminus post quem* de LT D1b-D2a. Au Gd St-Bernard, la position des monnaies gauloises autour et sur le «rocher sacré» est révélatrice d'une pratique antérieure à la construction du temple, ce dernier remontant probablement à la période augustéenne. Huit exemplaires d'oboles y ont été recueillis (types A, B, C.4, C.5 et C.6)³⁷⁵. Deux sanctuaires, dans lesquels l'offrande se poursuit à l'époque romaine ont livré dix oboles (Martigny – type C.6, Genève, St-Gervais – types B)³⁷⁶.

du Castelet, dont l'enfouissement a été fixé vers 40 av. J.-C. ROLLAND 1970, p. 114; GENTRIC 1981, pp. 14-17; BRENOT 1982, p. 191; un exemplaire de ce type provient également d'un contexte genevois daté de 40 av. J.-C.: GEISER *et al.* 1991, p. 212. Voir aussi les remarques de PY (2006, pp. 28-29) concernant les types et la métrologie des oboles de Marseille récoltées en contextes.

³⁶⁶ Lyon 1996, p. 31, groupe IV et PY 2006, pp. 28-29, groupes OBM 9-II.

³⁶⁷ ALLEN 1974, pp. 42-74.

³⁶⁸ POLENZ (1982) en relevait quatre.

³⁶⁹ Vevey: von KAENEL 1981, p. 119; POLENZ 1982, tombes, 89.19. Il s'agit vraisemblablement d'un exemplaire de la variété E du deuxième trésor de Lattes enfoui dans le courant du III^e siècle av. J.-C., les premières monnaies de l'ensemble étant antérieures. MAJUREL *et al.* 1967, pp. 402-406.

³⁷⁰ L'obole de la tombe 39 de Berne, Engehalbinsel, Reichenbachstr. 87, 1998-1999, appartient probablement aux types PY 2006, OBM 10 ou 11, d'après les photos que nous en avons vues. Cette pièce et les imitations (C.4) de la nécropole seront publiées par Suzanne FREY-KUPPER.

³⁷¹ Berne: POLENZ 1982, pp. 52-55.

³⁷² Lausanne: KAENELET MOINAT 1992, p. 30. Berne, Engehalbinsel: DUNNING et ULRICH-BOCHSLER 2005, p. 130, ITMS 7, 2000, p. 11 et documentation de Suzanne FREY-KUPPER.

³⁷³ Tiefenau: MÜLLER 1990, pp. 76-111 et SPM IV 1999, p. 321. 14. Interruption de l'offrande pendant la période de LT D1. Un certain nombre de monnaies du dépôt sont aujourd'hui égarées. La composition monétaire de cet ensemble confirme la datation du reste du mobilier archéologique. MÜLLER 1990, pp. 116-142. Le dépôt renfermait 32 à 37 monnaies celtes, dont 2 oboles. Une des oboles est perdue. L'autre est une imitation de même type que celles trouvées à Berne dans les tombes d'Aaregg 1848 et de Rossfeld 1950. Elles sont frappées avec les mêmes coins. MÜLLER 1990, p. 134, n. 605; Marin-Epagnier, les-Bourguignonnes: CURDY *et al.* 1991, pp. 114-116; Villeneuve-Noville:

| Commune, canton / pays, date, musée | Nature site | LT Cr-C2 | LT Dia/b | LT D2a/b | Aug. | Nb | Poids g | Référence LT/Publications |
|---|-------------|----------|----------|----------|------|-----|----------------------------------|---|
| TYPES A | | | | | | | | |
| A.1: Pv 2006, OBM 8 (IV ^e -III ^e s. av. J.-C.) Marseille, Prototypes I: Av.: tête à g. cornue Rv.: MA moyeu au centre et cercle de la roue | | | | | | 5: | | BN 577-592 et 733-542; LTII. 580; Lyon 1996, types III-14,15; DEPEYROT 1999, type 18; Pv 2006, pp. 31-36: OBM 8 |
| Vevey (VD), En Crédit, 1898, t. 22. (MMC) | Tombe | •/ | | | | 1 | fragm. | VON KAENEL 1981, p. 119; POLENZ 1982, p. 89 n° 19 |
| Marin-Epagnier (NE), La Tène (Bièvre) | Sanctuaire | • | •? | •? | | 3 | 0,419 0,323 0,306 | ALLEN 1973, p. 505 n° a |
| Gd St-Bernard (IT), Plan de Jupiter, début II ^e s. av. J.-C. (MGSB: n° 30) | Sanctuaire | | • | • | 4/14 | 1 | 0,590 | GEISER à paraître, n° 30 |
| TYPES B | | | | | | | | |
| Pv 2006, OBM 10-11 (III ^e -I ^{er} s. av. J.-C.) Marseille, Prototypes II ou imitations: Av.: tête à g. avec (OBM 10) ou sans favoris (OBM 11) Rv.: MA, roue sans moyeu et cercle | | | | | | 13: | | OBM 10: BN 600-666, 712-713, 732; Lyon 1996, type III-19; DEPEYROT 1999, type 31; OBM 11: BN 595-599, 667-670, 672-696, 705-706, 708-711, 714-731, 743-753, 765-766, 770; Lyon 1996, types III-16-18; DEPEYROT 1999, type 58 |
| Sion (VS), Sous-le-Sex (hors tombe) (n° 675) sans légende visible | Nécropole | /• | • | | | 1 | 0,210 | Catalogue, <i>infra</i> , n° 1 |
| Gd St-Bernard (IT), Plan de Jupiter (MGSB: n° 31-32) | Sanctuaire | | • | • | 4/14 | 2 | 0,300 0,301 | GEISER à paraître, n° 31-32 |
| Villeneuve, Noville (VD), (MMC, copie) | Sanctuaire | | • | •/ | | 1 | - | WYSS 1979, pp. 58-67 |
| La Sarraz (VD), Le Mormont 2006 (MMC: EMTo6/Z5AN0116/n° 159) | Sanctuaire | | • | | | 1 | 0,291 | Photo: DIETRICH 2007, p. 12 |
| Berne (BE), Enghalbinsel, Reichenbachstr. 87, 1998-1999, t. 39 (BHM) | Tombe | | •? | •? | | 1 | Ind. | Informations S. FREY-KUPPER, étude en cours |
| Genève (GE), Maison Tavel (MAHGe: n° 97) | Ind. | | | | | 1 | 0,430 | Inédite |
| Genève (GE), Cathédrale St-Pierre 1996-1997, (MAHGe: n° M 0128, 1034, 1035, 1080) | Oppidum | | • | • | • | 4 | 0,364 0,265 0,216 0,289 | CAMPAGNOLO 1998, pp. 27-30, pl. 8.11-13 |
| Genève (GE), St-Gervais (MAHGe: n° M 97) | Sanctuaire | | | /• | • | 2 | 0,253 0,213 | GEISER <i>et al.</i> 1991, pp. 212-213 = GENTRIC 1981, groupe I.1.3 |
| TYPES C: Imitations scyphates (III ^e -I ^{er} s. av. J.-C.) | | | | | | | | |
| 1. Valais? Anépigraphe, atypologique | | | | | | 1: | | |
| Sion (VS), Sous-le-Sex, 1994, t. 539 (n° 4215) | Tombe | /• | •/ | | | 1 | 0,128 | Catalogue, <i>infra</i> , n° 2; Type: RN 1970, p. III; Lyon 1996, pp. 152-153 |
| 2. Berne? Av.: tête stylisée à g. Rv.: variante AM | | | | | | 4: | | |
| Berne (BE), Enghalbinsel, Aaregg, 1848, tombe ind. (BHM: n° 24) | Tombe | /• | • | | | 1 | 0,242 | POLENZ 1982, p. 52 n° 1 |
| Berne (BE), Enghalbinsel, Rossfeld 1950, t. 5 (BHM: n° 2736; 33920-33922) | Tombe | /• | • | | | 1 | 0,117 (fr.) | POLENZ 1982, p. 54 n° 2 |
| Berne (BE), Enghalbinsel, Rossfeld 1950, t. 10 (BHM: n° 2736; 33934-33936) | Tombe | /• | • | | | 1 | 0,148 (fr.) | POLENZ 1982, p. 54 n° 3 |
| Berne (BE), Tiefenau, 1849-1850 (BHM: s.n.) | Sanctuaire | /• | • | | | >1 | 0,194 | MÜLLER 1990, p. 134 n° 7 |
| 3. Petit module Av.: tête à g. ou à dr. Rv.: M ou A ¼ de roue | | | | | | 2: | | |
| Villeneuve (VD), Noville (MMC copie) | Sanctuaire | | • | • | | 1 | - | WYSS 1979, pp. 58-67 |
| La Sarraz (VD), Le Mormont (MMC: EMTo6/BQ33/n° 2) | Sanctuaire | | • | | | 1 | 0,291 | Inédites |
| 4. Suisse occidentale Av.: tête stylisée à g. ou à dr. Rv.: étoile à 5 branches | | | | | | 10? | | |
| Sion (VS), Sous-le-Sex, 2000, t. 547 (n° 4739) | Tombe | /• | •/ | | | 1 | 0,147 | Catalogue, <i>infra</i> , n° 3 |

| | | | | | | | | |
|---|--------------------------------------|----|---|----|-----------|-----|--|---|
| Gd St-Bernard (IT), Plan de Jupiter, 1892 (MGSB: n° 424) | Sanctuaire | | ● | ● | ● 4/14 | I-2 | 0,232 | GEISER à paraître, n° 424 |
| Lausanne (VD), Vidy, Chavannes 11, 1989-1990, t. 124-30 (MMC: LVY89/124-30) | Tombe | /● | ● | | | I | 0,201 | Photo: KAENEL et MOINAT 1992, p. 30 n° c |
| Berne (BE), Engehalbinsel, Reichenbachstr. 87, 1998-1999, t. 38 (BHM) | Tombe | /● | ● | | | 6 | Ind. | DUNNING et ULRICH-BOCHSLER 2005, p. 130 (infos S. FREY-KUPPER, étude en cours) |
| Berne (BE), Engehalbinsel, Reichenbachstr. 87, 1998-1999, t. 30, 31, 40, 44 (BHM) | 4 tombes | /● | ● | | | IX4 | Ind. | ITMS 7, 2000, p. 11 (informations S. FREY-KUPPER, étude en cours) |
| 5. Neuchâtel? Av.: tête stylisée à dr. Rv.: motif ind. | | | | | | 2: | | |
| Marin-Epagnier (NE), les-Bourguignonne, 1989 | Enceinte quadrangulaire: sanctuaire? | | ● | | | I | - | CURDY <i>et al.</i> 1991, pp. 114-116; monnaie inédite (informations H. MIÉVILLE) |
| Gd St-Bernard (IT), Plan de Jupiter | Sanctuaire | | ● | ● | ● 4/14 | I | 0,500 | OTTOZ 2008, p. 52, fig. 1 et p. 58, fig. 5 |
| 6. Valais Av.: tête triangulaire à g. ou à dr. Rv.: Globule, fleur | | | | | | II: | | |
| Gd St-Bernard (IT), Plan de Jupiter (MGSB: n° 425-428) | Sanctuaire | | ● | ● | ● 4/14 | 4 | 0,236 0,161 0,128 | GEISER à paraître, n° 425-428 |
| Martigny (VS), En Zibre (MS: 76/i-126; i-626; i-627; i-628; i-682; i-836; i-837) | Sanctuaire | | | /● | ● | 7 | 0,14 0,02 0,11 0,18 0,19 0,12 | GEISER et WIBLÉ 1983, p. 70 n° 3A et 3B |

Fig. 250 — Types d'oboles trouvées dans différents contextes de Suisse occidentale. Le tableau ne tient pas compte des oboles à légendes complexes des Volques Arécomiques et du sud de l'Allemagne (MASOU).

Attribution, chronologie relative et absolue des imitations de l'obole de Marseille découvertes dans les tombes de Sion

La distribution des pièces dans le territoire de la Suisse occidentale actuelle permet de reconnaître cinq nouveaux types d'imitations de l'obole de Marseille (types C.1 à C.5). Ces pièces dominent en Suisse occidentale dès la période de LT C2-D1a, grâce à plusieurs contextes datés (15 sur 22 occurrences).

L'obole atypologique de la tombe 539 de Sous-le-Sex (type C.1) comme celle à l'étoile de la tombe 547 (type C.4), entrent dans une phase de pièces scyphates issues de contextes de LT C2 (voir aussi tombe de Lausanne datée de LT D1). L'obole isolée de Marin-Epagnier, les-Bourguignonne provient de remblais datés de LT D1 (type C.5)³⁷⁷. Les séries valaisannes au triangle (type C.6) sont apparues dans deux sanctuaires dont le *terminus post quem* se révèle tardif (LT D2b). Pourtant, leur datation est probablement antérieure à LT D2³⁷⁸. La séquence des imitations de l'obole de Marseille de la région étudiée se situerait donc dans une fourchette chronologique de 200/110 à 90/80 av. J.-C.

Contrairement aux imitations de types C.1 et C.2 (tombes de Sion et de Berne), la diffusion du type à l'étoile (C.4) est plus vaste (tombes de Sion, Lausanne et Berne; dépôt votif du Gd St-Bernard). C'est pourquoi nous attribuons ce dernier pour l'instant à une zone correspondant aux régions de leur distribution connue (soit les actuels cantons de Berne, Vaud et du Valais).

A partir de LT C2 et avant LT D2a (90-80 av. notre ère), les monnaies issues des contextes funéraires de la Suisse occidentale sont donc des monnaies d'émission locale. Il s'agit d'imitations d'abord fidèles à l'obole de Marseille (types C.1 et C.2), puis elles s'en éloignent peu à peu pour revêtir un aspect « laténien », oboles scyphates (types C.3 à C.6) aux types et légendes interprétées. D'autres types apparaîtront

statue celte en bois avec 2 oboles d'imitation et un quinaire à la légende KALETEDV, WYSS 1979, pp. 58-67; Eclépens-La Sarraz-Le Mormont: 2 oboles, plusieurs quinaires à la légende KALETEDV et potins à la grosse tête, photo: DIETRICH 2007, p. 12.

374 Marin-Epagnier, La Tène: ALLEN 1973, pp. 478-479. Les oboles proviendraient probablement du site principal qui est antérieur à LT D.

375 Gd St-Bernard: GEISER à paraître.

376 Martigny: GEISER et WIBLÉ 1983, p. 70, 3A et 3B. Une autre obole d'imitation, épigraphe celle-là, provient de ce sanctuaire. Il s'agit probablement d'un type rhénan à la légende MASOU; Genève, St-Gervais: GEISER *et al.* 1991, pp. 212-213. Nous connaissons précisément les contextes de prélèvement des pièces du sanctuaire de Genève, St-Gervais. Ils se situent entre 40 av. J.-C. et 40 apr. J.-C., ce qui correspond à la durée de l'offrande.

377 CURDY *et al.* 1991, pp. 114-116 et information H. MIÉVILLE.

378 Au Gd St-Bernard par exemple, les faciès monétaires remontent à l'horizon de LT D1 au moins. En effet, les potins à la grosse tête de types A dominent. Leur datation

remonte à LT D1. Voir GEISER à paraître.

379 GEISER 1984, pp. 90-91 (série 1). Catalogue, *infra*, n° 3.

380 GEISER 1984, pp. 84-86.

381 Le seul contexte archéologique plausible pour la datation des émissions valaisannes nous était fourni par le dépôt de Berne, Tiefenau (TPQ 80/58 av. notre ère). En effet, une pièce de la troisième et dernière phase du monnayage valaisan conservée à Zurich, nous avait été donnée comme provenant de ce dépôt. GEISER 1984, pp. 66, 103, n° 201 et pl. 18. Or, la récente étude du site cultuel bernois a montré que la pièce supposée en provenir n'en faisait en réalité pas partie. MÜLLER 1990, p. 142.

382 MASSONGEX: HALDIMANN *et al.* 1991, p. 148: depuis 40/20 av. J.-C.

383 Plusieurs autres exemplaires de cette phase sont issus de contextes pré-augustéens de Lausanne, Vidy. GEISER 1984, pp. 84-86.

384 Nos remerciements à François WIBLÉ pour nous en avoir communiqué la liste.

385 Les monnaies vénagres du *mithraeum* sont mentionnées dans le catalogue de COLE et WIBLÉ 1999, pp. 123, 171, 200, 227. La référence Castelin (SLM II), p. 46 n° 113 donnée pour les types des pages 171 et 200 correspond à la série III des monnaies vénagres, ce qui est inexact après étude de la photographie correspondante. L'examen des planches du volume permet de situer les monnaies dans la série II et éventuellement dans les groupes suivants: COLE et WIBLÉ 1999, p. 123, CSI 6136-615,50: 1: = GEISER 1984, p. 94, série II, groupe G n° 72; COLE et WIBLÉ 1999, p. 171 CSI 6136-625,50: 1: = GEISER 1984, p. 94, série II, groupe D n° 41 (coin de droit identique); COLE et WIBLÉ 1999, p. 200 CSI 6136-632,20: 1: = GEISER 1984, p. 94, série II, groupe G n° 71 (coins identiques). La monnaie illustrée à la planche 17 A du volume ne correspond pas à une monnaie vénagre mais à un bronze de la série GERMANVS INDVTILLI L. (LT XXXVII. 9248).

386 Nous n'en connaissons pas les types. Un autre exemplaire aurait été découvert en 1986 dans le téménos du temple indigène, d'où proviennent les monnaies publiées

sans doute encore au fil des découvertes. La localisation des émissions et la chronologie relative interne de celles-ci restent encore imprécises.

LE GROUPE 2: MONNAIES VALAISANNES OU VÉRAGRES

Chronologie relative et absolue des monnayages valaisans ou vénagres découverts dans les tombes de Sion

La tombe 8 de Bramois, datée de La Tène finale (LT D1b) renfermait une imitation en argent de la drachme padane. Cette pièce appartient à la première phase des monnayages valaisans ou vénagres sans symbole au revers³⁷⁹. Deux autres pièces de ce type (avec le même coin de revers) proviennent du temple gallo-romain de Martigny. La tombe de Bramois offre un *terminus post quem* plausible pour la datation de la première phase du monnayage valaisan entre 120/110 - 90/80 av. J.-C. Cela confirme la datation grossière que nous avions proposée pour le monnayage valaisan ou vénagre (autour de 100 av. notre ère), estimée d'après celle des prototypes padans³⁸⁰. La tombe 1 du Passage de La Matze a offert un riche mobilier associé à trente pièces valaisannes ou vénagres faisant partie des phases 2 et 3 du monnayage. Un symbole figure au revers des monnaies représentées dans la tombe.

| | Phase 2 | Phase 3 |
|--------------------|----------|-----------|
| série II (D, E, F) | 6 | |
| série II (H) | | 2 |
| série V (B, C) | | 8 |
| série VI (A-C) | | 7 |
| série VII | | 6 |
| Total | 6 | 23 |

Fig. 251 — Sion, Passage de La Matze, tombe 1. Répartition des émissions par phase, série et groupe (29 monnaies déterminées sur 30).

Parmi les vingt-neuf monnaies identifiées, six font partie de la deuxième phase du monnayage et vingt-trois de la troisième phase, qui s'avère donc la mieux représentée et également la plus récente. La datation de l'inhumation du Passage de la Matze par les fibules en particulier permet de situer le *terminus post quem* de la frappe de ces émissions autour de 50/40 à 30/20 av. J.-C.³⁸¹, ce que corrobore la trouvaille de Massongex, également de la troisième phase du monnayage³⁸². La production de ces monnaies a néanmoins pu se poursuivre jusqu'autour de 15 av. J.-C. (datation admise pour la conquête romaine du Valais)³⁸³.

Attribution des monnayages valaisans ou vénagres

En Valais, cinquante-cinq nouvelles monnaies vénagres sont apparues depuis le début de l'étude de ce monnayage³⁸⁴. Dix-neuf proviennent de différents établissements de Martigny, dont trois du *mithraeum* récemment étudié³⁸⁵. Huit autres sont issues du temple gallo-romain III, quatre de secteurs d'habitat et trois de l'amphithéâtre³⁸⁶. Plusieurs monnaies vénagres ou valaisannes ont également été découvertes ailleurs en Valais, dont une en contexte à Massongex³⁸⁷. Quatre autres pièces inédites appartenant à ce type proviendraient du sanctuaire de Leytron. Enfin, les deux tombes de Bramois et de La Matze offrent respectivement une et trente monnaies vénagres ou valaisannes.

Ces nouvelles trouvailles confirment nos conclusions d'attribution des monnaies au Valais et plus particulièrement leur émission en territoire vénagre. La découverte

de monnaies en dehors de Martigny, sur le territoire des Sédunes et des Nantuates favorise un élargissement de l'attribution à ces autres peuples. Nous pourrions ainsi expliquer les différents symboles de revers relevés dans les deux dernières phases du monnayage. Mais, dans l'état actuel des trouvailles, il n'est pas possible d'en reconnaître l'attribution précise. Certes, c'est sur le territoire des Vérages qu'est situé le Gd St-Bernard, passage alpin convoité par les Romains. C'est aussi de ce territoire que provient le plus grand nombre de monnaies de ce type. Pourtant, selon César, ce peuple parvient à se fédérer avec les Sédunes, pour chasser d'Octodore le légat Servius Galba et ses troupes en 57 av. notre ère³⁸⁸. Nous ne pouvons donc pas exclure que ce monnayage soit également l'expression des autres peuples valaisans, sa production ayant été probablement réalisée dans un seul atelier, sans doute à Octodore, en territoire vérage.

Les trouvailles de Sion confortent la division de ces monnaies en trois phases. La première comprend des pièces de bon argent produites dès LT Drb (env. 100 av. J.-C.), remplacées rapidement (petit nombre de coins et d'exemplaires) par des espèces d'argent fourré (deuxième phase), puis de bronze (troisième phase) produites autour de 50/40-30/20 av. J.-C. Le poids moyen de la deuxième phase du monnayage est de 1,7 g. Il correspond *grosso modo* au poids du quinaire romain et aux pièces celtes frappées sur ce pied (monnaies allobroges au cavalier par exemple, datées entre 75 et 45 av. J.-C.). La troisième phase comprend trois séries de bronze pesant en moyenne 1,4 g. Cette évolution résulte probablement de la mainmise de Rome sur les Alpes, peut-être plus particulièrement de l'épisode de Servius Galba à Octodore, lequel conduira les peuples du Valais actuel de l'indépendance à la domination romaine entre 57 et 15 av. J.-C.³⁸⁹.

dans notre catalogue de 1984 (My 1986/i-066).

³⁸⁷ HALDIMANN *et al.* 1991, pp. 148 et 162: la monnaie est incuse. Elle appartient à la série II, groupe D de GEISER 1984, pp. 92-93, soit à la deuxième phase du monnayage.

³⁸⁸ César *Guerre des Gaules* 3.1.

³⁸⁹ Pour 57 av. J.-C.: voir César (*Guerre des Gaules* 3.1); pour la conquête du Valais et son intégration aux provinces romaines, voir SPM IV 1999, p. 38.

CATALOGUE DES MONNAIES

LES OBOLES DE SION, SOUS-LE-SCEX

Type B: Imitation du type de Marseille probablement, III^e-II^e s. av. J.-C., obole (type Berne)

Av.: Apollon, tête à g.

Rv.: roue fragmentaire (la légende MA n'apparaît pas sur la partie restante de la monnaie).

1. AR; 0,210 g; 10,2/8,5 mm; 0°.

Sion, Sous-le-Scex (VS), 1984 - 675 couche 1C décap. 2 (fragmentaire)

POLENZ 1982, pp. 52-55.



couche 1C, décapage 2, n° 675

Type C.1: Imitation du type de Marseille probablement, III^e-II^e s. av. J.-C., obole scyphate, anépigraphe et vraisemblablement «atypologique», III^e-II^e s. av. J.-C., obole.

Av.: atypologique

Rv.: atypologique et anépigraphe

2. AR; 0,128 g; 12,0/9,8 mm; 0°.

Sion, Sous-le-Scex (VS), 1994, tombe 539, n° 4215 (pl. 4).

Lyon 1996, p. 31, n° 152-153; voir aussi ROLLAND 1970, p. III et pl. XIX.



4215

Type C.4: Suisse occidentale. Imitation du type de Marseille probablement, antérieur à 150/120 av. J.-C., obole.

Av.: Tête à gauche ou à droite.

Rv.: Roue à six rayons chacun terminé par un demi-cercle pointé.

3. AR; 0,147 g; 10,4/9,2 mm; 0°.

Sion, Sous-le-Scex (VS), tombe 547, n° 4739 (pl. 7).

Gd St-Bernard: GEISER à paraître, n° 424; Lausanne, Vidy: KAENEL et MOINAT 1992, p. 30; Berne (BE), Engehalbinsel 1999: Tombe inédite.



4739

LES MONNAIES VÉRAGRES OU VALAISANNES DE LT D₁ À LT D_{2B}

A. LA MONNAIE DE LA TOMBE 8 DE BRAMOIS

Monnaies véragres ou valaisannes:

Av.: Tête à dr., imitation de la tête d'Artémis des monnaies de Marseille et padanes.

Rv.: Traits imitant la légende MASSA des monnaies de Marseille et padanes; animal à dr., imitation du lion des monnaies de Marseille et padanes.

Série I: sans symbole au revers (120/110-90/80 av. J.-C.)

Av.: Tête à dr., type non identifié.

Rv.: Légende <<ΛΛ; tête de «lion» représentée par deux obliques faites de petits traits verticaux. Ligne dorsale, s'arrête au haut des pattes arrières.

1. AR; 1,873 g; 13,9-14,5 mm; 150° (rv. coin n° 1 du groupe A de la série I).

Bramois (VS), 2004, tombe 8, n° BV04/T8-3 (pl. II).

GEISER 1984, p. 91, n° 1-2.



BV04/T8-3

B. LES 30 MONNAIES DE LA TOMBE I DU PASSAGE DE LA MATZE À SION (50/40 - 30/20 AV. J.-C.)

Monnaies vénagres ou valaisannes :

Série II: cercle au revers (8 exemplaires)

Groupe D

Av.: Chevelure figurée par mèches superposées, séparées sur le bas de la tête. Forme des cheveux: rectiligne, longitudinale, avant la raie.

Rv.: Semblable à groupe C; sauf légende absente.

1. AE; 1,888 g; 14,4-14,8 mm; 200° (av. et rv.: coins inédits).

SC98/TI-4.29

GEISER 1984, pp. 92-93, n° 25-42.

Groupe E

Av.: Forme des cheveux: obliques le haut à dr.; à l'arrière; œil et nez, unis, forme de pentagone.

Rv.: Légende V; ligne dorsale, épouse les formes du corps et du haut des pattes de derrière.

2. AE; 1,442 g; 13,3-13,8 mm; 360° (av.: coin 18; rv.: coin 15 du groupe E).

SC98/TI-4.15

GEISER 1984, p. 93, n° 44.

3. AE; 0,941 g; 12,6-13,2 mm; 15° (rv.: coin 15 du groupe E).

SC98/TI-4.2

GEISER 1984, p. 93, n° 44.

4. AE; 0,944 g; 12,7-13,3 mm; 300°.

SC98/TI-4.26

GEISER 1984, p. 93, n° 44.

5. AE; 1,753 g; 12,7-13,7 mm; 110° (rv.: coin 17 du groupe E).

SC98/TI-4.7

GEISER 1984, p. 93, n° 52.

Groupe F

6. AE; 1,640 g; 12,7-13,8 mm; 250° (av.: coin proche de 22).

SC98/TI-4.23

GEISER 1984, p. 94, n° 64.

Groupe H

Av.: Chevelure figurée par mèches superposées, séparées sur le bas de la tête. Forme des cheveux: semi-circulaire, à l'avant de la raie; oblique, le haut à dr., à l'arrière. Œil et nez unis en forme de trapèze.

Rv.: Légende illisible; tête de «lion» représentée par des droites superposées, entre lesquelles se trouve un demi-cercle ouvert à dr.; à g., trois traits verticaux de crinière; ligne dorsale épouse les formes du corps et le haut des pattes de derrière; globule sur l'échine à dr.

7. AE; 1,596 g; 13,1-13,4 mm; 200° (rv.: coin 29).

SC98/TI-4.4

GEISER 1984, p. 95, n° 81.

8. AE; 1,429 g; 13,6-14,5 mm; 90° (rv.: coins 34).

SC98/TI-4.28

GEISER 1984, p. 95, n° 87.

Série V: cercle avec trois globules (8 exemplaires)

Groupe B

Av.: Chevelure figurée par mèches superposées, sans séparation visible. Forme ondulée des cheveux.

Rv.: Légende V; Ligne dorsale, s'éloigne à partir du haut des pattes de derrière, épouse les formes du corps et le haut des pattes de derrière.

9. AE; 0,410 g; 12,1-14,1 mm; 90° (rv.: coin 64).

SC98/TI-4.1

GEISER 1984, p. 101, n° 150.

10. AE; 1,504 g; 12,7-13,6 mm; 160° (rv.: coin 65).

SC98/TI-4.3

GEISER 1984, p. 101, n° 155.

11. AE; 0,989 g; 12,9-13,5 mm; 170°.

SC98/TI-4.27

GEISER 1984, p. 101, n° 142-157.

12. AE; 1,136 g; 13,2-13,3 mm; 170° (rv.: coin 59?).

SC98/TI-4.18

GEISER 1984, p. 100, n° 141.

13. AE; 0,712 g; 13,1-13,6 mm; 190° (rv.: coin 65).

SC98/TI-4.14

GEISER 1984, p. 101, n° 155.

14. AE; 1,047 g; 14,1-14,4 mm; 180°.

SC98/TI-4.12

GEISER 1984, p. 101, n° 142-157.

Groupe C

15. AE; 1,209 g; 13,0-14,0 mm; 160° (rv. proche du coin 66).

SC98/TI-4.30

GEISER 1984, p. 101, n° 158.

16. AE; 0,594 g; 11,8-14,6 mm; 0°.

SC98/TI-4.11

GEISER 1984, p. 101, n° 158-164.

Série VI: croix sur demi-cercle avec globule (7 exemplaires)

Groupe A

Av.: Chevelure figurée par mèches superposées, milieu marqué par un globule. Forme ondulée des cheveux.

Rv.: Tête de «lion» représentée par deux droites superposées entre lesquelles se trouve un demi-cercle ouvert à dr.; à g., trois traits verticaux de crinière; ligne dorsale épouse les formes du corps et le haut des pattes de derrière; globule sur l'échine à dr.

17. AE; 1,169 g; 12,4-13,1 mm; 180°.

SC98/TI-4.6

GEISER 1984, p. 102, n° 169-177.

18. AE; 1,551 g; 13,0-13,4 mm; 150° (av.: coin 60; rv.: coin 70).

SC98/TI-4.24

GEISER 1984, p. 102, n° 170 et 173.

Groupe B

Av.: Chevelure figurée par mèches superposées, coupées en leur milieu et décalées verticalement. Forme ondulée des cheveux (coins 65 et 66).

Rv.: Légende V (coin 73); ligne dorsale, s'éloigne à partir du haut des pattes de derrière; épouse les formes du corps et le haut des pattes de derrière.

19. AE; 1,131 g; 12,3-14,0 mm; 200° (av.: coin 66, rv.: coin 74?).

SC98/Ti-4.8

GEISER 1984, p. 102, n° 183-184.

20. AE; 1,435 g; 13,4-13,5 mm; 150° (av.: proche de coin 66; rv.: proche de coin 74).

SC98/Ti-4.21

GEISER 1984, p. 102, n° 183-184 ou 186.

21. AE; 1,258 g; 13,0-13,4 mm; 170° (rv.: coin n° 76?).

SC98/Ti-4.13

GEISER 1984, p. 103, n° 186?

Groupe C

Av.: coin indéterminé.

Rv.: Légende >VV.

22. AE; 1,216 g; 13,6-15,8 mm; 180° (flan scyphate).

SC98/Ti-4.20

GEISER 1984, p. 103, n° 189-190.

23. AE; 1,25 g; 13,0-14,8 mm; 180° (rv.: prob. coin 79 du groupe C).

SC98/Ti-4.5

GEISER 1984, p. 103, n° 193?

Série VII: croissant à g. de bâtonnet (6 exemplaires)

Av.: Chevelure figurée par mèches superposées, sans séparation visible. Forme ondulée des cheveux.

Rv.: Tête «lion» représentée par deux droites superposées, entre lesquelles se trouve un demi-cercle ouvert à dr. et à g.; trois traits verticaux de crinière. Ligne dorsale s'éloigne à partir du haut des pattes de derrière.

24. AE; 1,119 g; 13,0-15,4 mm; 200° (rv.: coin 84).

SC98/Ti-4.9

GEISER 1984, p. 104, n° 216.

25. AE; 1,152 g; 13,4-15,3 mm; 100°.

SC98/Ti-4.19

GEISER 1984, p. 103, n° 202 (proche).

26. AE; 1,607 g; 12,5-14,4 mm; 260°.

SC98/Ti-4.10

GEISER 1984, p. 104, n° 218 (av. proche).

27. AE; 1,360 g; 13,6-16,1 mm; 190°.

SC98/Ti-4.17

GEISER 1984, p. 104, n° 216.

28. AE; 1,614 g; 13,2-15,7 mm; 100° (rv. coin proche de n° 29, *infra*).

SC98/Ti-4.22

GEISER 1984, p. 103, n° 208.

29. AE; 0,966 g; 12,8-14,9 mm; 15° (rv. coin proche de n° 28, *supra*).

SC98/Ti-4.25

GEISER 1984, p. 103, n° 208 (rv. proche: même coin que 4.22).

Indéterminée

Série II ou V (1 exemplaire)

30. AE; 1,275 g; 13,3-13,6 mm; 0°.

SC98/Ti-4.16

Passage de La Matze tombe 1



SC98/T.1-4.1



SC98/T.1-4.2



SC98/T.1-4.3



SC98/T.1-4.4



SC98/T.1-4.5



SC98/T.1-4.6



SC98/T.1-4.7



SC98/T.1-4.8



SC98/T.1-4.9



SC98/T.1-4.10



SC98/T.1-4.11



SC98/T.1-4.12



SC98/T.1-4.13



SC98/T.1-4.14



SC98/T.1-4.15



SC98/T.1-4.16



SC98/T.1-4.17



SC98/T.1-4.18



SC98/T.1-4.19



SC98/T.1-4.20



SC98/T.1-4.21



SC98/T.1-4.22



SC98/T.1-4.23



SC98/T.1-4.24



SC98/T.1-4.25



SC98/T.1-4.26



SC98/T.1-4.27



SC98/T.1-4.28



SC98/T.1-4.29



SC98/T.1-4.30



Fig. 252 — Bramois. Le chantier BSo4 au début des interventions archéologiques. La surface après le creusement à l'excavatrice laisse apparaître des structures en creux. Au premier plan à gauche, la fosse UT30.